



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 23 novembre 2021  
19 heures 00

-----

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20211129-002773-DE  
Date de télétransmission : 29/11/2021  
Date de réception préfecture : 29/11/2021

GF/SP N° 002773

Le mardi 23 novembre 2021 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 7 novembre 2021, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Véronique ARNAUD-DELOY**, Maire.

Affaires Générales -  
Actualisation de la  
représentation de la  
commune d'Apt au  
sein de la  
Commission Locale  
d'Évaluation des  
Charges Transférées

Affiché le : 29/11/2021

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

**ONT DONNÉ PROCURATION** : M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint)

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 33

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Vu**, la délibération 2014-162 du 24 avril 2014 par laquelle le Conseil Communautaire a créé la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées comportant en son sein deux représentants pour la commune d'Apt et un représentant par commune pour les autres communes.

**Vu**, la délibération n° 2541 en date du 15 juillet 2020 par laquelle le conseil municipal a désigné désigner Dominique SANTONI et Jean AILLAUD au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées.

**Considérant**, que la démission de Madame Dominique SANTONI de ses fonctions de Maire rend nécessaire que le maire actuellement en fonction puisse siéger au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées.

Afin d'alléger la procédure de désignation des élus appelés à représenter la Collectivité au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées, le Maire propose que le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour qu'il ne soit pas procédé au scrutin secret aux nominations, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21, 4ème alinéa du Code général des collectivités territoriales.

**Vu**, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2121 - 21 et L 2121-33.

**Vu**, l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts.

Il est proposé de désigner Véronique ARNAUD-DELOY comme représentante de la Commune d'Apt au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ**

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20211129-002773-DE  
Date de télétransmission : 29/11/2021  
Date de réception en préfecture

Dans un premier temps, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de se prononcer pour qu'il ne soit pas procédé aux nominations au scrutin secret, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 4ème alinéa du Code général des collectivités territoriales.

Dans un second temps, le Conseil Municipal décide de désigner Véronique ARNAUD-DELOY aux côtés de Jean AILLAUD pour représenter la Commune d'Apt au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Véronique ARNAUD-DELOY**

